

Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Siège : 12, avenue du Général De Gaulle 67270 HOCHFELDEN

-1/-

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du Conseil de Communauté

Jeudi 5 juillet 2012

Sous la présidence de Mr. Bernard INGWILLER, Président

Date de la convocation : mercredi 16 mai 2012

Membres en exercice : 57

Présents ou représentés : 54

Harter Georges, Hammann André, Schaeffer Eric, Vogler Odile, Litt Claude, Brandner René, Weiss Bernard, Klein Marcel (Ettendorf), Beck Georges, Huck Antoine, Gross Dominique, Boisseau Catherine, Ingwiller Bernard, Masse Benoît, Krieger Christophe, Vollmar Laurence, Jost Jean-Louis, Hurstel Alain, Lentz Patrick, Vix Jean, Welsch Gérard, Jacob Francy, Klein Marcel (Issenhäusen), Jung Pierre-Paul, Jouffroy Benoît, Maisonnasse Patrick, Holtzmann Yvette, Ball Christophe, Goehry Mireille, Flick Daniel, Durr Claude, Mathis Raymond, Weber Francis, Muckensturm Roger, Recht Emmanuel, Lehmann Marie-Paule, Sutter Liliane, Weiss Claude, Ulrich Xavier, Krebs Jeannot, Hepp Jean-Denis, Hatt René, Bernhardt Armand, Geiss Jean-François, Freund Bernard, Spitzer François, Hammann Jean-Georges, Dudt Werner

Absents ou excusés : 03

Lienhardt Marc, Ruest Jean-Paul, Boisson Valérie

Pouvoirs : 06

Pfister Georges, Dettling Philippe, Kauffmann Jean-Luc, Criqui Jean-Marie, Krauth Pierre-Paul, Decker Régine
Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Vollmar Laurence, déléguée de la commune d'Hochfelden

**MAISON DU PAYS DE LA ZORN – avenants au marché
Lot n°17 électricité**

Vu la délibération du 27/04/2006 approuvant la construction de la Maison de Pays du territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn,

Vu la délibération du 30 septembre 2010 approuvant l'attribution des marchés de travaux pour la Maison de Pays du territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn,

Vu le marché du lot n°17 « électricité – courant faible » d'un montant de 210 711,45 € HT notifié à l'entreprise KLEIN

Vu la proposition d'avenant,

Avenant n°1: 6 794,00 € HT soit 3,22 % d'augmentation (rajouts prises et fourreaux)

Avenant n°2: 5 495,60 € HT soit 2,53 % d'augmentation (câblages et alimentation supplémentaires)

Le montant total des avenants est de 12 289,60 € HT- 5,83 %, le montant du marché passe de 210 711,45 € HT à 223 001,05 € HT

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 05 juillet 2012

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

APPROUVE l'avenant n°1 et 2 du lot n°17 électricité – courant faible titulaire KLEIN, d'un montant total de 12 289,60 € HT soit une augmentation de 5,83 % fixant le montant du marché du lot n°17 à 223 001,05 € HT

AUTORISE le président à signer l'avenant n°1 et 2 et tout autre document administratif et comptable

52 voix pour

2 abstentions (Krauth Pierre-Paul, Recht Emmanuel)



Le Président :



Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Siège : 12, avenue du Général De Gaulle 67270 HOCHFELDEN

-1/1-

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du Conseil de Communauté

Jeudi 5 juillet 2012

Sous la présidence de Mr. Bernard INGWILLER, Président

Date de la convocation : mercredi 16 mai 2012

Membres en exercice : 57

Présents ou représentés : 54

Harter Georges, Hammann André, Schaeffer Eric, Vogler Odile, Litt Claude, Brandner René, Weiss Bernard, Klein Marcel (Ettendorf), Beck Georges, Huck Antoine, Gross Dominique, Boisseau Catherine, Ingwiller Bernard, Masse Benoît, Krieger Christophe, Vollmar Laurence, Jost Jean-Louis, Hurstel Alain, Lentz Patrick, Vix Jean, Welsch Gérard, Jacob Francy, Klein Marcel (Issenhausen), Jung Pierre-Paul, Jouffroy Benoît, Maisonnasse Patrick, Holtzmann Yvette, Ball Christophe, Goehry Mireille, Flick Daniel, Durr Claude, Mathis Raymond, Weber Francis, Muckensturm Roger, Recht Emmanuel, Lehmann Marie-Paule, Sutter Liliane, Weiss Claude, Ulrich Xavier, Krebs Jeannot, Hepp Jean-Denis, Hatt René, Bernhardt Armand, Geiss Jean-François, Freund Bernard, Spitzer François, Hammann Jean-Georges, Dudt Werner

Absents ou excusés : 03

Lienhardt Marc, Ruest Jean-Paul, Boisson Valérie

Pouvoirs : 06

Pfister Georges, Dettling Philippe, Kauffmann Jean-Luc, Criqui Jean-Marie, Krauth Pierre-Paul, Decker Régine
Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Vollmar Laurence, déléguée de la commune d'Hochfelden

**MAISON DU PAYS DE LA ZORN – avenants au marché
lot n°21 carrelage**

Vu la délibération du 27/04/2006 approuvant la construction de la Maison de Pays du territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn,

Vu la délibération du 30 septembre 2010 approuvant l'attribution des marchés de travaux pour la Maison de Pays du territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn,

Vu le marché du lot n°21 « carrelage » d'un montant de 51 933,67 € HT notifié à l'entreprise DECK CARRELAGE

Vu la proposition d'avenant,

- Avenant n°1: 1 163,05 € HT soit 2,24% d'augmentation (reprise planéité)
- Avenant n°2: 8 095,50 € HT soit une augmentation de 15,25% (remplacement sol souple par sol en pierre au RDC)

Le montant total des avenants est de 9 258,55 € HT – 17,83%. Le marché passe de 51 933,67 € HT à 61 192,22 € HT

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 05 juillet 2012

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

APPROUVE l'avenant n°1 et 2 du lot n°21 carrelage titulaire DECK CARRELAGE, d'un montant total de 9 258,55 € HT soit une augmentation de 17,83 % fixant le montant du marché du lot n°21 à 61 192,22 € HT

AUTORISE le président à signer l'avenant n°1 et 2 et tout autre document administratif et comptable

52 voix pour

2 abstentions (Krauth Pierre-Paul, Recht Emmanuel)



Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Siège : 12, avenue du Général De Gaulle 67270 HOCHFELDEN

-1/1-

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du Conseil de Communauté

Jeudi 5 juillet 2012

Sous la présidence de Mr. Bernard INGWILLER, Président

Date de la convocation : mercredi 16 mai 2012

Membres en exercice : 57

Présents ou représentés : 54

Harter Georges, Hammann André, Schaeffer Eric, Vogler Odile, Litt Claude, Brandner René, Weiss Bernard, Klein Marcel (Ettendorf), Beck Georges, Huck Antoine, Gross Dominique, Boisseau Catherine, Ingwiller Bernard, Masse Benoît, Krieger Christophe, Vollmar Laurence, Jost Jean-Louis, Hurstel Alain, Lentz Patrick, Vix Jean, Welsch Gérard, Jacob Francy, Klein Marcel (Issenhausen), Jung Pierre-Paul, Jouffroy Benoît, Maisonnasse Patrick, Holtzmann Yvette, Ball Christophe, Goehry Mireille, Flick Daniel, Durr Claude, Mathis Raymond, Weber Francis, Muckensturm Roger, Recht Emmanuel, Lehmann Marie-Paule, Sutter Liliane, Weiss Claude, Ulrich Xavier, Krebs Jeannot, Hepp Jean-Denis, Hatt René, Bernhardt Armand, Geiss Jean-François, Freund Bernard, Spitzer François, Hammann Jean-Georges, Dudt Werner

Absents ou excusés : 03

Lienhardt Marc, Ruest Jean-Paul, Boisson Valérie

Pouvoirs : 06

Pfister Georges, Dettling Philippe, Kauffmann Jean-Luc, Criqui Jean-Marie, Krauth Pierre-Paul, Decker Régine
Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Vollmar Laurence, déléguée de la commune d'Hochfelden

MAISON DU PAYS DE LA ZORN – vente mobilier CCPZ

Vu le déménagement des services administratifs de la CCPZ à compter du 16 juillet 2012

Vu la proposition de vendre l'ensemble du mobilier existant

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

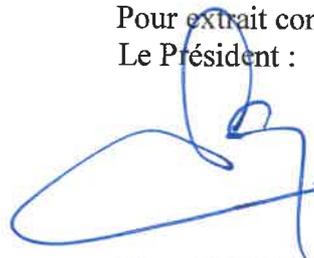
AUTORISE la vente du mobilier des services administratifs de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn au plus offrant

AUTORISE le Président à fixer les tarifs de départ en tenant compte du prix d'achat

AUTORISE le Président à réaliser la publicité nécessaire

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Président :



Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Siège : 12, avenue du Général De Gaulle 67270 HOCHFELDEN

-1/1-

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du Conseil de Communauté

Jeudi 5 juillet 2012

Sous la présidence de Mr. Bernard INGWILLER, Président

Date de la convocation : mercredi 16 mai 2012

Membres en exercice : 57

Présents ou représentés : 54

Harter Georges, Hammann André, Schaeffer Eric, Vogler Odile, Litt Claude, Brandner René, Weiss Bernard, Klein Marcel (Ettendorf), Beck Georges, Huck Antoine, Gross Dominique, Boisseau Catherine, Ingwiller Bernard, Masse Benoît, Krieger Christophe, Vollmar Laurence, Jost Jean-Louis, Hurstel Alain, Lentz Patrick, Vix Jean, Welsch Gérard, Jacob Francy, Klein Marcel (Issenhausen), Jung Pierre-Paul, Jouffroy Benoît, Maisonnasse Patrick, Holtzmann Yvette, Ball Christophe, Goehry Mireille, Flick Daniel, Durr Claude, Mathis Raymond, Weber Francis, Muckensturm Roger, Recht Emmanuel, Lehmann Marie-Paule, Sutter Liliane, Weiss Claude, Ulrich Xavier, Krebs Jeannot, Hepp Jean-Denis, Hatt René, Bernhardt Armand, Geiss Jean-François, Freund Bernard, Spitzer François, Hammann Jean-Georges, Dudt Werner

Absents ou excusés : 03

Lienhardt Marc, Ruest Jean-Paul, Boisson Valérie

Pouvoirs : 06

Pfister Georges, Dettling Philippe, Kauffmann Jean-Luc, Criqui Jean-Marie, Krauth Pierre-Paul, Decker Régine
Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Vollmar Laurence, déléguée de la commune d'Hochfelden

GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL – avenants au marché lot N°13 isolation extérieure / crépis

Vu la délibération du 19/12/2007 approuvant la construction d'un groupe scolaire intercommunal à Wickersheim et la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage

Vu la délibération du 29/01/2009 approuvant le programme de construction et le lancement du concours de maîtrise d'œuvre

Vu la délibération du 25/06/2009 approuvant le choix du maître d'œuvre

Vu la délibération du 01/07/2010 approuvant les marchés de maîtrise d'œuvre

Vu le marché du lot n°13 « isolation extérieur, crépis » attribué à l'entreprise PALUSCI pour un montant de 148 189,00 € HT

Vu la proposition d'avenant d'un montant de 10 178,23 € HT soit 6,87%

Vu l'avis de la commission d'appel d'offre en date du 05 juillet 2012

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'avenant n°1 présenté d'un montant de 10 178,23 € HT soit une augmentation de 6,87%, fixant le montant du marché du lot n°13, entreprise PALUSCI, à 158 367,23 € HT

AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1

Vote à l'unanimité



Pour extrait conforme
Le Président :



Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Siège : 12, avenue du Général De Gaulle 67270 HOCHFELDEN

-1/1-

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du Conseil de Communauté

Jeudi 5 juillet 2012

Sous la présidence de Mr. Bernard INGWILLER, Président

Date de la convocation : mercredi 16 mai 2012

Membres en exercice : 57

Présents ou représentés : 54

Harter Georges, Hammann André, Schaeffer Eric, Vogler Odile, Litt Claude, Brandner René, Weiss Bernard, Klein Marcel (Ettendorf), Beck Georges, Huck Antoine, Gross Dominique, Boisseau Catherine, Ingwiller Bernard, Masse Benoît, Krieger Christophe, Vollmar Laurence, Jost Jean-Louis, Hurstel Alain, Lentz Patrick, Vix Jean, Welsch Gérard, Jacob Francy, Klein Marcel (Issenhausen), Jung Pierre-Paul, Jouffroy Benoît, Maisonnasse Patrick, Holtzmann Yvette, Ball Christophe, Gochry Mireille, Flick Daniel, Durr Claude, Mathis Raymond, Weber Francis, Muckensturm Roger, Recht Emmanuel, Lehmann Marie-Paule, Sutter Liliane, Weiss Claude, Ulrich Xavier, Krebs Jeannot, Hepp Jean-Denis, Hatt René, Bernhardt Armand, Geiss Jean-François, Freund Bernard, Spitzer François, Hammann Jean-Georges, Dudt Werner

Absents ou excusés : 03

Lienhardt Marc, Ruest Jean-Paul, Boisson Valérie

Pouvoirs : 06

Pfister Georges, Dettling Philippe, Kauffmann Jean-Luc, Criqui Jean-Marie, Krauth Pierre-Paul, Decker Régine
Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Vollmar Laurence, déléguée de la commune d'Hochfelden

**GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL – avenant n°1
à la convention financière avec le SIVU des 10 villages**

Vu la délibération du 19 décembre 2007 approuvant la construction d'un groupe scolaire intercommunal et la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la CCPZ et le SIVU des 10 villages

Vu la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage signée en date du 15 septembre 2008

Vu la délibération du 29 avril 2009 approuvant la signature d'une convention financière

Vu la convention financière signée en date du 1^{er} juillet 2009

Vu l'article 8 fixant les modalités de participation financière du SIVU

Vu les besoins de trésorerie de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et l'état d'avancement du chantier, le versement d'un 3^e acompte est sollicité

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention financière SIVU- CCPZ, modifiant l'article n°8 – modalités participation financière SIVU

« Versement d'un 3^e acompte sur la base des factures acquittées »

Vote à l'unanimité



Pour extrait conforme
Le Président :



Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Siège : 12, avenue du Général De Gaulle 67270 HOCHFELDEN

-1/1-

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du Conseil de Communauté

Jeudi 5 juillet 2012

Sous la présidence de Mr. Bernard INGWILLER, Président

Date de la convocation : mercredi 16 mai 2012

Membres en exercice : 57

Présents ou représentés : 54

Harter Georges, Hammann André, Schaeffer Eric, Vogler Odile, Litt Claude, Brandner René, Weiss Bernard, Klein Marcel (Ettendorf), Beck Georges, Huck Antoine, Gross Dominique, Boisseau Catherine, Ingwiller Bernard, Masse Benoît, Krieger Christophe, Vollmar Laurence, Jost Jean-Louis, Hurstel Alain, Lentz Patrick, Vix Jean, Welsch Gérard, Jacob Francy, Klein Marcel (Issenhausen), Jung Pierre-Paul, Jouffroy Benoît, Maisonnasse Patrick, Holtzmann Yvette, Ball Christophe, Gochry Mireille, Flick Daniel, Durr Claude, Mathis Raymond, Weber Francis, Muckensturm Roger, Recht Emmanuel, Lehmann Marie-Paule, Sutter Liliane, Weiss Claude, Ulrich Xavier, Krebs Jeannot, Hepp Jean-Denis, Hatt René, Bernhardt Armand, Geiss Jean-François, Freund Bernard, Spitzer François, Hammann Jean-Georges, Dudt Werner

Absents ou excusés : 03

Lienhardt Marc, Ruest Jean-Paul, Boisson Valérie

Pouvoirs : 06

Pfister Georges, Dettling Philippe, Kauffmann Jean-Luc, Criqui Jean-Marie, Krauth Pierre-Paul, Decker Régine

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Vollmar Laurence, déléguée de la commune d'Hochfelden

FINANCES – plafonnement de la Taxe Professionnelle de Zone

Vu la délibération du 29 mars 2012 fixant le montant des taxes locales 2012,

Vu la taxe professionnelle de zone qui passe de 18,45% à 18,63%

Vu le taux plafond de 18,45% qu'il n'est pas possible de dépasser

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré :

FIXE la taxe professionnelle de zone à 18,45 %

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Président :



Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Siège : 12, avenue du Général De Gaulle 67270 HOCHFELDEN

-1/1-

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du Conseil de Communauté

Jeudi 5 juillet 2012

Sous la présidence de Mr. Bernard INGWILLER, Président

Date de la convocation : mercredi 16 mai 2012

Membres en exercice : 57

Présents ou représentés : 54

Harter Georges, Hammann André, Schaeffer Eric, Vogler Odile, Litt Claude, Brandner René, Weiss Bernard, Klein Marcel (Ettendorf), Beck Georges, Huck Antoine, Gross Dominique, Boisseau Catherine, Ingwiller Bernard, Masse Benoît, Krieger Christophe, Vollmar Laurence, Jost Jean-Louis, Hurstel Alain, Lentz Patrick, Vix Jean, Welsch Gérard, Jacob Francy, Klein Marcel (Issenhausen), Jung Pierre-Paul, Jouffroy Benoît, Maisonnasse Patrick, Holtzmann Yvette, Ball Christophe, Goehry Mircille, Flick Daniel, Durr Claude, Mathis Raymond, Weber Francis, Muckensturm Roger, Recht Emmanuel, Lehmann Marie-Paule, Sutter Liliane, Weiss Claude, Ulrich Xavier, Krebs Jeannot, Hepp Jean-Denis, Hatt René, Bernhardt Armand, Geiss Jean-François, Freund Bernard, Spitzer François, Hammann Jean-Georges, Dudt Werner

Absents ou excusés : 03

Lienhardt Marc, Ruest Jean-Paul, Boisson Valérie

Pouvoirs : 06

Pfister Georges, Dettling Philippe, Kauffmann Jean-Luc, Criqui Jean-Marie, Krauth Pierre-Paul, Decker Régine

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Vollmar Laurence, déléguée de la commune d'Hochfelden

GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL – convention de fonctionnement bâtiment entre la Communauté de Communes du pays de la Zorn et le SIVU des 10 villages

Vu la délibération du 19 décembre 2007 approuvant la construction d'un groupe scolaire intercommunal et la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la CCPZ et le SIVU des 10 villages

Vu la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage signée en date du 15 septembre 2008

Vu la délibération du 29 avril 2009 approuvant la signature d'une convention financière

Vu la convention financière signée en date du 1^{er} juillet 2009

Vu la mise en fonctionnement du bâtiment à compter de la date de réception des travaux

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Président à signer une « convention de gestion du bâtiment du groupe scolaire intercommunal de Wickersheim » entre la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et le SIVU des 10 villages

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme

Le Président :



Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Siège : 12, avenue du Général De Gaulle 67270 HOCHFELDEN

-1/1-

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du Conseil de Communauté

Jeudi 5 juillet 2012

Sous la présidence de Mr. Bernard INGWILLER, Président

Date de la convocation : mercredi 16 mai 2012

Membres en exercice : 57

Présents ou représentés : 54

Harter Georges, Hammann André, Schaeffer Eric, Vogler Odile, Litt Claude, Brandner René, Weiss Bernard, Klein Marcel (Ettendorf), Beck Georges, Huck Antoine, Gross Dominique, Boisseau Catherine, Ingwiller Bernard, Masse Benoît, Krieger Christophe, Vollmar Laurence, Jost Jean-Louis, Hurstel Alain, Lentz Patrick, Vix Jean, Welsch Gérard, Jacob Francy, Klein Marcel (Issenhausen), Jung Pierre-Paul, Jouffroy Benoît, Maisonnasse Patrick, Holtzmann Yvette, Ball Christophe, Goehry Mireille, Flick Daniel, Durr Claude, Mathis Raymond, Weber Francis, Muckensturm Roger, Recht Emmanuel, Lehmann Marie-Paule, Sutter Liliane, Weiss Claude, Ulrich Xavier, Krebs Jeannot, Hepp Jean-Denis, Hatt René, Bernhardt Armand, Geiss Jean-François, Freund Bernard, Spitzer François, Hammann Jean-Georges, Dudt Werner

Absents ou excusés : 03

Lienhardt Marc, Ruest Jean-Paul, Boisson Valérie

Pouvoirs : 06

Pfister Georges, Dettling Philippe, Kauffmann Jean-Luc, Criqui Jean-Marie, Krauth Pierre-Paul, Decker Régine

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Vollmar Laurence, déléguée de la commune d'Hochfelden

Création d'un poste permanent d'adjoint administratif 2ème classe

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

CREE un poste d'adjoint administratif 2ème classe à temps complet 35/35ème à compter du 1er septembre 2012,

FIXE la rémunération de ce poste à l'échelon 3 du grade d'adjoint administratif 2ème classe

AUTORISE le président à signer toutes les pièces administratives nécessaires à l'embauche.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2012.

44 voix pour

3 voix contre (Harter Georges, Krauth Pierre-Paul, Recht Emmanuel)

7 abstentions (Gross Dominique, Hammann André, Jung Pierre-Paul, Holtzmann Yvette, Jouffroy Benoît, Hepp Jean-Denis, Welsch Gérard)

ACTE
NON TRANSMISSIBLE

Pour extrait conforme
Le Président :



Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Siège : 12, avenue du Général De Gaulle 67270 HOCHFELDEN

-1/1-

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du Conseil de Communauté

Jeudi 5 juillet 2012

Sous la présidence de Mr. Bernard INGWILLER, Président

Date de la convocation : mercredi 16 mai 2012

Membres en exercice : 57

Présents ou représentés : 54

Harter Georges, Hammann André, Schaeffer Eric, Vogler Odile, Litt Claude, Brandner René, Weiss Bernard, Klein Marcel (Ettendorf), Beck Georges, Huck Antoine, Gross Dominique, Boisseau Catherine, Ingwiller Bernard, Masse Benoît, Krieger Christophe, Vollmar Laurence, Jost Jean-Louis, Hurstel Alain, Lentz Patrick, Vix Jean, Welsch Gérard, Jacob Francy, Klein Marcel (Issenhausen), Jung Pierre-Paul, Jouffroy Benoît, Maisonnasse Patrick, Holtzmann Yvette, Ball Christophe, Goehry Mireille, Flick Daniel, Durr Claude, Mathis Raymond, Weber Francis, Muckensturm Roger, Recht Emmanuel, Lehmann Marie-Paule, Sutter Liliane, Weiss Claude, Ulrich Xavier, Krebs Jeannot, Hepp Jean-Denis, Hatt René, Bernhardt Armand, Geiss Jean-François, Freund Bernard, Spitzer François, Hammann Jean-Georges, Dudt Werner

Absents ou excusés : 03

Lienhardt Marc, Ruest Jean-Paul, Boisson Valérie

Pouvoirs : 06

Pfister Georges, Dettling Philippe, Kauffmann Jean-Luc, Criqui Jean-Marie, Krauth Pierre-Paul, Decker Régine
Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Vollmar Laurence, déléguée de la commune d'Hochfelden

**Création d'un poste permanent d'adjoint administratif
2ème classe**

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

CREE un poste d'adjoint administratif 2ème classe à temps complet 35/35ème à compter du 1er septembre 2012,

FIXE la rémunération de ce poste à l'échelon 3 du grade d'adjoint administratif 2ème classe

AUTORISE le président à signer toutes les pièces administratives nécessaires à l'embauche.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2012.

44 voix pour

3 voix contre (Harter Georges, Krauth Pierre-Paul, Recht Emmanuel)

7 abstentions (Gross Dominique, Hammann André, Jung Pierre-Paul, Holtzmann Yvette, Jouffroy Benoît, Hepp Jean-Denis, Welsch Gérard)

**ACTE
NON TRANSMISSIBLE**

Pour extrait conforme
Le Président :

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN
12 JUL. 2012
Bureau du Contrôle de Légalité



Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Siège : 12, avenue du Général De Gaulle 67270 HOCHFELDEN

-1/1-

Extrait du Registre des Délibérations
 Séance du Conseil de Communauté
Jeudi 5 juillet 2012
 Sous la présidence de Mr. Bernard INGWILLER, Président

Date de la convocation : mercredi 16 mai 2012

Membres en exercice : 57

Présents ou représentés : 54

Harter Georges, Hammann André, Schaeffer Eric, Vogler Odile, Litt Claude, Brandner René, Weiss Bernard, Klein Marcel (Ettendorf), Beck Georges, Huck Antoine, Gross Dominique, Boisseau Catherine, Ingwiller Bernard, Masse Benoît, Krieger Christophe, Vollmar Laurence, Jost Jean-Louis, Hurstel Alain, Lentz Patrick, Vix Jean, Welsch Gérard, Jacob Francy, Klein Marcel (Issenhausen), Jung Pierre-Paul, Jouffroy Benoît, Maisonnasse Patrick, Holtzmann Yvette, Ball Christophe, Goehry Mireille, Flick Daniel, Durr Claude, Mathis Raymond, Weber Francis, Muckensturm Roger, Recht Emmanuel, Lehmann Marie-Paule, Sutter Liliane, Weiss Claude, Ulrich Xavier, Krebs Jeannot, Hepp Jean-Denis, Hatt René, Bernhardt Armand, Geiss Jean-François, Freund Bernard, Spitzer François, Hammann Jean-Georges, Dudt Werner

Absents ou excusés : 03

Lienhardt Marc, Ruest Jean-Paul, Boisson Valérie

Pouvoirs : 06

Pfister Georges, Dettling Philippe, Kauffmann Jean-Luc, Criqui Jean-Marie, Krauth Pierre-Paul, Decker Régine
 Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Vollmar Laurence, déléguée de la commune d'Hochfelden

Création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe pour accroissement temporaire d'activité

En vertu de l'article 3 de la loi n°2012-347 du 12/03/2012,

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

CREE un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet 17.5/35ème pour une durée de 12 mois,

FIXE la rémunération de ce poste à l'échelon 1 du grade d'adjoint technique 2ème classe

AUTORISE le président à signer toutes les pièces administratives nécessaires à l'embauche.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2012.

36 voix pour

11 voix contre (Beck Georges, Boisseau Catherine, Holtzmann Yvette, Ball Christophe, Recht Emmanuel, Krauth Pierre-Paul, Weber Francis, Welsch Gérard, Muckensturm Roger, Jung Pierre-Paul, Jouffroy Benoît)

7 abstentions (Harter Georges, Klein Marcel, Weiss Bernard, Hammann André, Jost Jean-Louis, Criqui Jean-Marie, Ulrich Xavier)

**ACTE
NON TRANSMISSIBLE**

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN
12 JUIL. 2012
Bureau du Contrôle de Légalité

Pour extrait conforme
 Le Président :




Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Siège : 12, avenue du Général De Gaulle 67270 HOCHFELDEN

-1/-

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du Conseil de Communauté

Jeudi 5 juillet 2012

Sous la présidence de Mr. Bernard INGWILLER, Président

Date de la convocation : mercredi 16 mai 2012

Membres en exercice : 57

Présents ou représentés : 54

Harter Georges, Hammann André, Schaeffer Eric, Vogler Odile, Litt Claude, Brandner René, Weiss Bernard, Klein Marcel (Ettendorf), Beck Georges, Huck Antoine, Gross Dominique, Boisseau Catherine, Ingwiller Bernard, Masse Benoît, Krieger Christophe, Vollmar Laurence, Jost Jean-Louis, Hurstel Alain, Lentz Patrick, Vix Jean, Welsch Gérard, Jacob Francy, Klein Marcel (Issenhausen), Jung Pierre-Paul, Jouffroy Benoît, Maisonnasse Patrick, Holtzmann Yvette, Ball Christophe, Goehry Mireille, Flick Daniel, Durr Claude, Mathis Raymond, Weber Francis, Muckensturm Roger, Recht Emmanuel, Lehmann Marie-Paulc, Sutter Liliane, Weiss Claude, Ulrich Xavier, Krebs Jeannot, Hepp Jean-Denis, Hatt René, Bernhardt Armand, Geiss Jean-François, Freund Bernard, Spitzer François, Hammann Jean-Georges, Duds Werner

Absents ou excusés : 03

Lienhardt Marc, Ruest Jean-Paul, Boisson Valérie

Pouvoirs : 06

Pfister Georges, Dettling Philippe, Kauffmann Jean-Luc, Criqui Jean-Marie, Krauth Pierre-Paul, Decker Régine
Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Vollmar Laurence, déléguée de la commune d'Hochfelden

Création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe pour accroissement temporaire d'activité

En vertu de l'article 3 de la loi n°2012-347 du 12/03/2012,

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

CREE un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet 17.5/35ème pour une durée de 12 mois,

FIXE la rémunération de ce poste à l'échelon 1 du grade d'adjoint technique 2ème classe

AUTORISE le président à signer toutes les pièces administratives nécessaires à l'embauche.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2012.

36 voix pour

11 voix contre (Beck Georges, Boisseau Catherine, Holtzmann Yvette, Ball Christophe, Recht Emmanuel, Krauth Pierre-Paul, Weber Francis, Welsch Gérard, Muckensturm Roger, Jung Pierre-Paul, Jouffroy Benoit)

7 abstentions (Harter Georges, Klein Marcel, Weiss Bernard, Hammann André, Jost Jean-Louis, Criqui Jean-Marie, Ulrich Xavier)

ACTE
NON TRANSMISSIBLE

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN
12 JUL. 2012
Bureau du Contrôle de Légalité

Pour extrait conforme
Le Président :

